

Lycée musulman Averroès : la justice confirme l'arrêt des subventions publiques

écrit par Juvénal de Lyon | 14 février 2024





Lycée musulman Averroès : la justice confirme l'arrêt des subventions publiques

Par Le Figaro avec AFP

La demande du principal établissement musulman de France de suspendre la décision du préfet du Nord mettant fin aux subventions publiques à compter de la rentrée 2024 a été rejetée par le tribunal administratif de Lille.

Le tribunal administratif de Lille a rejeté lundi en référé la demande du [lycée Averroès](#), principal établissement musulman de France, de suspendre la décision du préfet du Nord mettant fin aux subventions publiques à compter de la

rentrée 2024.

«Il n'y a pas lieu de maintenir le contrat d'association liant le lycée Averroès à l'État jusqu'à ce que la décision de résiliation de ce contrat, prise par le préfet du Nord, soit examinée par les juges du fond», a expliqué le tribunal dans un communiqué.

Premier lycée musulman sous contrat

Le préfet du Nord avait pointé, en décembre 2023, des irrégularités de gestion et des enseignements qualifiés de contraires aux valeurs de la République, notamment lors de cours d'éthique musulmane.

«Le cours d'éthique musulmane en lui-même est parfaitement conforme aux valeurs de la République, de même que tous les autres enseignements du groupe scolaire», ont rétorqué en décembre dernier les plaignants, assurant que l'Éducation nationale avait mené plusieurs inspections, sans trouver matière à remettre en cause le contrat d'association. Estimant que la décision du préfet porte *«une atteinte disproportionnée à la liberté d'enseignement exercée par le lycée Averroès»*, ils ont indiqué avoir également saisi le Défenseur des droits.

Le lycée Averroès, qui compte actuellement près de 400 élèves, avait ouvert en 2003 avec le soutien de l'ex-Union des organisations islamiques de France (UOIF, devenue [Musulmans de France](#) et issue du mouvement égyptien des Frères musulmans), dans la foulée de l'interdiction du voile dans les lieux scolaires. Devenu en 2008 le premier lycée musulman à passer sous contrat, il se classe depuis régulièrement parmi les meilleurs de la région. Averroès est l'un des deux seuls lycées musulmans sous contrat en France, avec le lycée Al-Kindi près de Lyon (174 élèves).

Le groupe scolaire, qui compte dans son ensemble 800 élèves,

connaît déjà des difficultés financières en raison d'un bras de fer avec la Région Hauts-de-France qui refuse depuis plusieurs années de lui verser les subventions prévues dans le cadre du contrat d'association avec l'État.

source

: https://www.lefigaro.fr/actualite-france/lycee-musulman-av-erroes-la-justice-confirme-l-arret-des-subventions-20240212?utm_source=CRM&utm_medium=email&utm_campaign=20240212_NL_ALERTESINFOS&een=ae6c2489f9192be97510a54b9f297c01&seen=2&m_i=CFoQWnNpJNs1GImluWU3ug4fM82TFerBGdYLUVfgMFuZzJhHvxd9a%2BdCn9Pa7yGh30j1hltgdWLMJ9RafxIeTMfTeWAx2CLvC5